

MODÈLES : WPEP-2023-2-IR0, WPEP-2023-3-IR0A, WPEP-2023-4-IR0IO, WPEP-2023-5-IR0S et WPEP-2023-1-IR5**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS**

Lunettes de sécurité conformes à la norme EN 166:2001

L'utilisation de ce produit doit faire l'objet d'une attention particulière.**ORGANISME NOTIFIÉ :** CERTOTTICA S.c.r.l. Zona Industriale Villanova 32013 Longarone (BL) – ITALIE (numéro d'organisme notifié 0530)**UTILISATION**

Cet EPI a été conçu pour réduire les risques liés aux activités de bricolage, à l'école, dans les établissements industriels et dans les laboratoires. Pour connaître les risques contre lesquels ces lunettes sont censées protéger et le champ d'utilisation approprié, reportez-vous au marquage du produit.

INTERPRÉTATION DU MARQUAGE**Marquage de la monture :**

SD	EN 166	F	CE
Identification du fabricant Lincoln Electric	Norme de référence	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)	Symbole de conformité au règlement (EU) 2016/425

Marquage des verres – Incolore :

2-1,2	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre UV EN 170	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Jaune :

2-1,2	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre UV EN 170	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Gris :

5-3,1	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre solaire EN 172	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Miroité fumé :

5-3,1	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre solaire EN 172	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – UVIR3 :

3	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre de soudage EN 169	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – UVIR5 :

5	SD	1	F
Numéro d'échelon – Filtre de soudage EN 169	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

AVERTISSEMENTS

Si les symboles F, B et A ne sont pas présents à la fois sur les verres et sur la monture, le niveau de résistance le plus bas sera attribué au protecteur oculaire dans son ensemble. Si une protection contre les particules à grande vitesse à des températures extrêmes est requise, le protecteur oculaire sélectionné doit comporter la lettre « T » immédiatement après le symbole de résistance aux impacts : FT, BT ou AT. Si ce symbole n'est pas suivi de la lettre « T », le protecteur oculaire devra uniquement être utilisé contre les particules à grande vitesse à température ambiante.

Inspectez les lunettes avant chaque utilisation. Remplacez-les immédiatement si elles présentent des signes de détérioration, y compris des verres rayés.

Veillez à ne jamais altérer ni modifier le produit.

Les matériaux qui entrent en contact avec la peau du porteur peuvent provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles.

Le port de protecteurs oculaires contre les particules à grande vitesse par-dessus des lunettes de vue classiques peut transmettre l'énergie d'un impact et représente donc un risque pour le porteur.

Assurez-vous que les lunettes sont bien ajustées, qu'elles présentent un écart minimal avec la tête et qu'elles ne se délogent pas facilement.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Conservez les lunettes dans un endroit sec, à température ambiante et à l'abri de la lumière du soleil. Gardez-les dans leur emballage d'origine, à une température comprise entre 5 °C et 40 °C et à une humidité relative inférieure à 80 %.

Transportez-les dans leur emballage d'origine.

NETTOYAGE

Nettoyez les verres régulièrement. Effectuez cette opération à l'aide d'une solution de nettoyage douce, à température ambiante (20 °C ±5 °C).

Ajoutez un désinfectant conforme aux instructions du fabricant à la solution de nettoyage si nécessaire.

ÉLIMINATION DU PRODUIT

Les verres rayés et les produits endommagés sont à remplacer ou à mettre au rebut.

Jetez le produit au bout de cinq ans à partir de sa date d'achat.

MARQUAGE :

Règlement (UE) 2016/425

La déclaration de conformité est disponible sur le site Internet www.lincolnelectric.eu (<https://www.lincolnelectric.com/fr-FR/Products/Safety>)

Marie-Faustine CAMPS – Chef de produit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie-Faustine CAMPS'.